L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 8 FEVRIER.

FEUILLETON.

Commencé le 25 janvier.

CLARISSE.

Par Louis Reynaud.

VI.

Les pressentiments de Clarisse ne l'avaient pas trompée. C'est afin d'aller demander à monsieur de Randan de lui prêter ces bons offices et de lui servir de témoin qu'Adrien était sorti, en recommandant à son valet de chambre de le rejoindre au domicile du colonel, situé dans le voisinage de l'hôtel Garnay, afin de l'avertir, si quelque complication survenait. Pétéré de la jeune baronne. L'une des qualités d'Adrien, celle qui l'avait le mieux servi durant ses périlleux voyages, c'était l'énergie dans la résolution. Il la possédait parfois jusqu'à la témérité, sans perdre de son sang-froid, par lequel il ne se souvenait pas d'avoir été jamais abandonné dans les circonstances critiques de sa vie. Dans celui-ci, qui le surprenait brusquement, au milieu du bonheur, il se retrouvait tel qu'il avait toujours été, maître de soi, incapable d'éprouver la moindre hésitation alors qu'il s'agissait de tirer de l'outrage fait à sa femme par le marquis de Chanzay une légitime vengeance.

Mais sa résolution, exécutée presque aussitôt après avoir été conçue, ne le rendait pas insensible à la douleur qu'il avait ressentie en saisissant sur le vif la preuve qu'il ne régnait pas seul dans le cœur de Clarisse, ou que, tout au moins avant lui, un autre avait occupé une place égale à la sienne dans ce cœur dont il s'était cru jusque-là l'unique maître. Ce qu'il avait vu et entendu lui donnait, en quelque sorte, la présience de la vérité, et quoiqu'il ne doutât ni de l'innocence, ni de la vertu de celle qui portait son nom, il subissait une angoisse douloureuse, parce qu'il était entraîné à douter de son amour. Si Clarisse ne l'aimait pas, si elle était dominée par quelque ancien souvenir doux et puissant, quel bonheur pouvait-il espérer désormais? Ce n'est pas tout de s'assurer de la fidélité matérielle de celle qu'on chérit : sans l'amour, cette fidélité n'est que le plus précaire des biens. Ce qui ajoutait à sa peine, c'était la constatation du mystère irritant qui s'élevait soudain entre Clarisse et lui. Tandis qu'il se flattait de posséder et de connaître entièrement celle à ne considérer, voilà qu'elle se dérobait tout à coup à son action, se révélait inquiète, déjà meurtrie, malade, tout, autre enfin qu'elle lui était apparue jusqu'à ce jour. Ces symptômes laissaient planer de graves préoccupations sur l'avenir, menaçaient le bonheur d'Adrien d'obligeant à se demander si l'atteinte portée à son repos n'était pas irréparable.

C'est rempli de ces pensées, poussé surtout par le désir d'indiger au marquis de Chanzay un châtiment exemplaire, qu'il arriva chez le colonel de Randan, auquel il exposa brièvement le but de sa visite, sans lui révéler la cause réelle de la rencontre en vue de laquelle il faisait appel à son amitié. M. de Randan ne chercha pas à la pénétrer. Il savait qu'Adrien Garnay n'était pas homme à tirer l'épée pour un motif futile, et il se contenta des prétextes sous lesquels on lui cacha la vérité; il fut convenu qu'il s'adjoindrait un second à son choix, avec lequel il se présenterait le même jour chez le marquis de Chanzay. Adrien souhaitait que le combat eût lieu le lendemain, dans les bois qui entourent Versailles.

En quittant son ami, il revint lentement vers sa demeure, moins préoccupé de l'issue de son duel que du sort réservé à son bonheur et des moyens de deviner ce que lui cachait Clarisse. Il entra dans l'appartement de sa femme, redoutant de la trouver plus accablée qu'au moment où il l'avait quittée; mais elle était debout, et il comprit qu'elle l'attendait, car, en le voyant, elle courut à lui, prit ses mains, et, le regardant au fond des yeux, lui dit :

—Vous allez vous battre à cause de moi. Ne cherchez pas à le nier.

Adrien, bouleversé, ne put répondre que par une dénégation : mais Clarisse était trop sûre de son fait pour se laisser tromper.

—A quoi bon feindre? demanda-t-elle. Malgré le mensonge que vous a inspiré le souci de mon repos, je sais que vous avez été témoin de l'insulte que m'a faite M. de Chanzay.

—Alors vous ne pouvez être surprise que je lui aie demandé une réparation?

—Non, car je connais votre courage; mais j'ai le devoir de vous dire qu'il ne peut y avoir de rencontre entre M. de Chanzay et vous.

—Pourquoi donc? s'écria le baron Garnay avec hauteur. Quel devoir vous impose cette désolation et vous pousse entre l'homme qui m'a outragé en vous outrageant et ma légitime vengeance?

A cette parole irritée, Clarisse devina le soupçon qui venait de mordre le cœur de son mari.

—Il n'est pas une femme affectionnée à celui dont elle porte le nom qui ne soit prête à faire ce que je fais, répondit elle doucement. Je vous saurais permettre, ajoute-t-elle en enveloppant Adrien d'un regard suppliant, que vous exposiez vos jours pour chasser un acte de folie dont celui qui l'a commis se repent déjà.

—Son repentir n'efface pas l'injure. Il faut du sang pour l'effacer.

—Et si c'est le vôtre qui coule! objecta-t-elle en bondissant de ses mains.

Cette prière, en se prolongeant, fortifia les soupçons d'Adrien et lui arracha ces mots :

—Pourquoi tremblez-vous? Est-ce pour M. de Chanzay? Est-ce pour moi?

En entendant son mari proférer cette accusation déguisée, Clarisse éprouva une commotion violente. Elle devint toute pâle et murmura :

—Comme vous me parlez! Vous ne m'avez jamais parlé ainsi! Me croyez-vous coupable?

—Je sais que vous avez aimé M. de Chanzay; je me demande si, malgré tout, vous ne l'aimez pas encore et si, en essayant d'empêcher un duel que moi je juge nécessaire, vous ne songez pas à protéger ses jours autant qu'à protéger les miens.

Un flot de larmes jaillit des yeux de Clarisse.

—Oh! c'est mal! fit-elle d'une voix brisée. Je jure que je ne pensais qu'à vous! Et cependant, serais-je coupable si j'avais conçu la volonté de désarmer votre bras, alors que vous avez pour adversaire un homme qui jadis me fut cher, comme vous m'êtes cher aujourd'hui.

—Vous avouez donc?

—J'avoue que, lorsque j'étais libre, j'ai nourri l'espérance d'épouser M. de Chanzay. N'était-ce pas mon droit?

—Oui, c'était votre droit, répondit Adrien, dont le ressentiment tomba devant la franchise de Clarisse. Mais vous auriez dû comprendre, devenue ma femme, qu'il était au moins imprudent de recevoir dans l'intimité l'homme que vous êtes tenue d'oublier.

—Et savez-vous comment il s'est introduit ici? J'étais seule; il en a profité pour m'imposer sa présence et ses aveux. Par la scène dont vous avez été témoin, jugez de la violence de ses procédés.

—Vous voyez bien que c'est un misérable et qu'il mérite le châtiment que j'entends lui infliger.

—Mais si c'est vous qui êtes frappé! répéta Clarisse, horriblement agitée. Adrien, je veux empêcher de rencontrer à ce combat. L'outrage que vous voulez punir ne m'a pas même effleurée. Le coupable a compris qu'il est condamné à ne plus me voir. Il ne revoyera pas dans cette maison; nous ne le rencontrerons même doute jamais. A quoi bon vous hasarder contre lui, quand il n'est plus nécessaire de me défendre?

Adrien ne put retenir un geste d'impatience.

—Assez, Clarisse, dit-il; n'essayez pas de soustraire M. de Chanzay à ma colère. Sinon, vous me contraindrez à croire que vous l'aimez encore et que c'est pour lui que vous avez peur.

Cette insinuation, qui revenait pour la seconde fois sur les lèvres d'Adrien, détachait dans le cœur de Clarisse un accès de révolte.

—M'est il donc interdit de vouloir préserver votre vie? s'écria-t-elle, ne puis-je le faire sans m'exposer à des soupçons si blessants? A l'insulte que j'ai reçue tout à l'heure, allez vous en ajouter une autre, dix fois pire, celle, venant de vous? Oui, j'ai aimé M. de Chanzay, continua-t-elle, exaltée, ardente à se justifier devant son mari; mais, en ce temps, aucune loi divine ou humaine ne m'interdisait de choisir librement l'élu de mon cœur.

—Il valait mieux alors vous refuser à moi.

—Et m'a-t-on laissé la liberté de le faire?

—La liberté! Qui donc a enchaîné la vôtre?

—Votre mère!—Adrien regarda Clarisse avec stupéfaction. Mais elle continuait :—Ici, votre mère. Elle n'a pas ignoré l'espoir que j'avais conçu et l'amour qui s'était élevé dans mon cœur. Elle a néanmoins plaidé pour vous, afin d'obtenir mon consentement, et quoiqu'elle ait que mal tendresse pour vous, fondée sur une éternelle reconnaissance, était toute fraternelle; elle m'a annoncé que vous m'aimiez, non en frère, mais en amant, que vous m'aimiez à en mourir si je refusais de vous entendre. Alors, sans hésiter, j'ai mis un terme à ce duel, cause de bien faite.... Depuis ce jour, m'avez-vous entendue me plaindre? N'ai-je pas été une épouse dévouée et fidèle? Est-il une heure où vous ayez eu lieu de douter de moi? C'est que je ne sais point faire les choses à demi, et que le jour où j'ai eu mis ma main dans la vôtre, je me suis considérée comme vouée entièrement à votre félicité.

Ce récit, qui résumait l'histoire de Clarisse, éveillait dans le cœur de son mari, en y jetant un étonnement douloureux, les souvenirs les plus attendrissants. Il se rappelait les preuves d'affection qu'elle lui avait prodiguées, son dévouement, la sérénité sous laquelle elle cachait une douleur dont il mesurait maintenant l'étendue. Comprenant alors l'abnégation héroïque qu'elle avait mise à s'immoler, il se reprochait son propre égoïsme, son amour jaloux qui, sans rien voir, rien deviner, n'en entendre, s'était emparé de cette créature exquise, éclatante de jeunesse et de grâce, pour l'exposer à un précoce vieillesse. Il tâchait de peu qu'il y eût, dans un rapide retour sur lui-même, il se trouva si misérable et si faible qu'il courba le front devant Clarisse, en prononçant une mot :

—Pardonnez moi d'être votre époux!

—Devenez vous fou? s'écria-t-elle.

—Vous devriez me haïr, continua-t-il sans répondre, car je suis désormais un obstacle à la réalisation des vœux que vous avez formés....

—Et auxquels je ne songe plus, je vous le jure.

—Pour moi, l'affirma, et c'est ma seule excuse, que lorsque j'ai eu l'ambition de vous épouser, lorsque j'ai fait ce rêve insensé dans ma jeunesse, mon âge, ma vie, m'avait chargée, de mes mains, à tout ce qui me séparait de vous et animait de terrasser mon ambition, à la joie de vous aimer comme mon enfant, je vous croyais libre....

—Et je le suis bien, reprit-elle, en l'entourant de ses bras; de quel vous défendez-vous?

—D'avoir brisé votre vie, dit-il en se dégageant.

—Si c'est là votre crainte, apaisez-vous, car ce jourd'hui je ne regrette rien.

—Et moi qui vous accusais! Ah! Clarisse, oublierez-vous jamais cette heure maudite où j'ai douté de la fidélité de votre tendresse?..

—Je oublierai tout, le pardonnerai tout, répondit elle avec une effusion excessive, mais à une condition, c'est que vous renoncerez à vous battre.

Adrien fit un geste de refus.

—Ne me demandez pas ce renoncement! s'écria-t-il; il est nécessaire de mes forces. L'homme dans les bras duquel je vous ai vue inanimée et dont les lèvres osaient toucher les vôtres quand je vous ai arrachée à ses étreintes ne peut échapper à mon ressentiment.

—Mais s'il vous tue! fit Clarisse affolée par cette réponse.—Et comme il laissait échapper un mouvement de dédain, elle reprit, plus doucement :—S'il vous le tue, serons-nous plus heureux? Son sang ne sera-t-il pas entre nous?

—Vous voyez bien que vous l'aimez encore! dit Adrien, sans colère, mais écrasé par la douleur.

—Je n'aime que vous, et vous me punissez bien cruellement de vouloir vous éviter un remords, de vouloir me l'éviter à moi-même....

—Eh! bien, je verrai, je réfléchirai, répliqua-t-il, obéissant moins à une conviction qu'au désir de mettre un terme à cette scène. Il est bien tard pour arranger l'affaire; mes témoins sont en ce moment chez M. de Chanzay.... Mais enfin, en la rencontre peut être évitée....

Il s'interrompit, saisit brusquement Clarisse entre ses bras, l'embrassa sur le front et s'enfuit sans achever sa phrase. Clarisse ne tenta ni de le suivre, ni de le retenir. Elle avait épuisé les moyens de désarmer; elle était à bout de forces. Cependant elle resta debout, résolue à accomplir sa tâche, trouvant en elle en ce moment de détresse, une énergie qu'elle ne se soupçonnait pas. Ce n'est pas seulement pour Adrien qu'elle tremblait. La pensée qu'il pouvait être tué ne lui était pas moins odieuse que la pensée de le voir devenir le meurtrier du marquis de Chanzay. Elle les voulait tous les deux sains et saufs, résolue à ne pas les laisser se battre, dût-elle se jeter entre eux pour les séparer. Le sentiment du péril qu'ils couraient l'un et l'autre lui inspira le dessein de continuer auprès de Jacques l'effort qu'elle venait de tenter sur son mari, sans en rien obtenir qu'une promesse conditionnelle. Elle se résigna à lui écrire. D'une main tremblante, elle traça les lignes qu'on va lire : "Si, lorsque vous m'avez parlé de votre amour vous étiez sincère, vous refuserez de vous rencontrer avec mon mari. Comment vous y prendrez vous pour vous soustraire à des exigences que votre conduite a rendues inévitables? Je l'ignore; mais vous comprendrez qu'un duel est impossible entre l'homme qui me fut cher et celui dont je porte le nom, et vous l'éviterez à tout prix, sans attendre de votre effort une autre récompense que le témoignage de votre conscience." Elle envoya ce billet chez M. de Chanzay, et attendit avec angoisse le dénoûment de la crise subitement ouverte dans sa vie.

Pendant ce temps, Adrien s'entretenait avec sa mère, et lui arrachait l'aveu des moyens auxquels elle avait eu recours pour décider Clarisse à devenir la femme de son fils. Il apprenait avec une surprise mêlée de terreur que le consentement de celle ci était un acte de résignation et de dévouement, l'œuvre de la reconnaissance et non l'œuvre de l'amour.

Mais alors, s'écria-t-il tout à coup, j'ai causé le malheur de sa vie.

—Ne dit pas cela, mon enfant, répondit la baronne. Clarisse, comme toutes les jeunes filles, a eu son roman; mais aujourd'hui elle l'a oublié, elle t'aime et ne songe plus qu'à ton bonheur.

—Je voudrais vous croire, mais je n'y peut parvenir. Ah! ma mère, qu'avez-vous fait? Il faillait m'arrêter, m'ouvrir les yeux, me démontrer qu'il était ridicule, à quarante ans, de vouloir épouser cette enfant. Il fallait me dire qu'elle aimait M. de Chanzay. Je me serais sacrifié....

—Et tu aurais souffert....

—Puis-je être heureux maintenant?

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lock, comme suit :

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée de deux heures de l'après-midi du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour : Il quittera Mandeville le LUNDI, à 8 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, 8 heures jusqu'à "Old Landing."

Il se relâche à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" reçoit du fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas affecté par le mauvais temps ou les bas eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,

24sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Séquebet de la capitale, pour Vicksburg.

Départ les MARDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, Capitaine,

J. F. M'nee' Commis.

Se rattache à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CANNON, WORK, 108 Commune et

MITS & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et agence les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. S. BROCKETT, Agent.

25sept— Au No 38 de la rue des Magazins.

Pour Grand Ecore.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, A. Natalie, les débarcadères de Normandy, Rabbit Ville, Wax, et tous les autres points intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW BART ABLE,

Capitaine R. SIENOT,

Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à

R. W. ADAMS

17nov— No. 21 de Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Morganza, Port Hudson. Lat dell Estere, Baton Rouge, Pinsonat, et tous les débarcadères intermédiaires, le séquabot de vapeur comme suit :

GUAUSITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. M. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

SMITION & EPPLER, 32 Gravier.

LORD & MCPEAKE, 16 Carondelet.

Oct 4 1877

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Bâton Rouge.

Deux voyages par Semaine.

JOURS de départ tous les MERDIS et les SAMEDIS à 4 heures et demie P. M. Le bateau à vapeur

ST. JOHN,

J. P. McELROY, Capitaine,

Commis.

Jours de retours à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

E. O. MILLERSON,

10 nov— No 2 Carondelet.

Paquebot de la Côte-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les LUNDIS et V. M., et tous les VENDREDIS matin à 10 h.

Voyage de retour, Dimanche et Mercredi.

Le bon bateau

FANCHON

remplacant le J. W. PARKA.

Capitaine

E. B. TRINIDAD, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS, COMMERCE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MILLERSON,

Nov— No 2 Carondelet.

Paquebot de la côte jusqu'à Thibodeaux.

Deux fois par semaine.

HENRY VENNER,

J. F. AUCOIN, Capitaine

M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour : il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS, matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET,

195 rue Decatur, près St-Louis.

16fév1877—1an

Paquebot de leur Jacques à Donaldsonville.

Le Steamer nouveau marcheur

RAPIDE,

F. J. Oakes, Capitaine, L. G. Gaspereby, Commis, part du pied de la rue Conti les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures précises du matin.

Ramènera tous les deux jours, et part de Donaldsonville à 6 heures du matin. Pour le passage s'adresser à bord ou à

C. G. WAYNE, Agent,

106 rue Gravier.

N. B.—Il est défendu à qui que ce soit de contracter pour le Steamer "Rapid Transit" à moins d'avoir un ordre de moi.

Nov 27 F. J. OAKES, Capitaine.

SIROP PECTORAL ET PATE DE NAFÉ DELANGRENIER

De Paris

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les autres pectoraux contre les toux, l'asthme, bronchite, la coqueluche, les pulmonaires de poitrine et de gorge.

DÉPOTS : A la Nouvelle-Orléans, chez : Dufresne, Mobert, et Montegut.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!!

Pas d'ajournement!

Tous les lots pavés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 12 Février 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE B.

GROS LOT :

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 12 Février 1878,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LA. LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 lot de	$30,000, soit	$30,000
1 lot de	10,000	10,000
1 lot de	5,000	5,000
2 lots de	2,500	5,000
5 lots de	1,000	5,000
20 lots de	500	10,000
100 lots de	100	10,000
200 lots de	50	10,000
500 lots de	20	10,000
1000 lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant d'un numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit		2,700
9 lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit		1,800
9 lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit		900
1,857 Lots se montant à		$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 699, New-Orleans Post Office.

TRANSMETTEZ l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DU

12 FEVRIER 1878,

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et offertes, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE REFUSÉES OU REMISES.

Bon Marché!!!

Bon Marché!!!

LE PALAIS

—DES—

MEUBLES

A l'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Jos. B. Hubbard

Au No 122 de la rue des Remparts, côté Sud, coin Perdido,

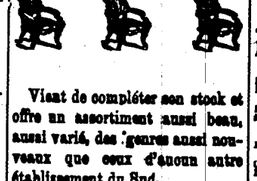

Vient de compléter son stock et offre un assortiment aussi beau, aussi varié, des genres aussi nouveaux que ceux d'aucun autre établissement du Sud.

Les mobiliers de chambres sont superbes et se vendent à une modicité de prix inouïe.

Armoires à Glaces,

Toilettes Françaises,

Matelats à Ressorts

Plumes d'Oies vivantes,

AMEUBLEMENTS de SALONS,

de manufacture locale, à couvertures de soie, laine et soie et voils de chèvre;

GLACES, à cadres dorés ou en noyer;

Tables,

Chaises de fantaisie,

Berceuses,

Pupitres de salons,

Tables de jeu,

Etagères,

Secrétaires pour dames,

Etagères,

Tables à ouvrage

&c., &c., &c., &c.

CADEAUX

—DE—

Jours de Fête!

Un choix de BUFFETS parmi lesquels se trouvent les Reine Anne et East Lake.

Tables à allonge,

Services en argent et en porcelaine,

Ameublements de Bibliothèque et de Vestibule,

Bibliothèques, Tables de Bibliothèques, Secrétaires, Secrétaires à cylindres, Pupitres, Tables de Bureau.

Chaises de Vestibule—les plus élégantes et les plus simples, Porte-Chapeaux et Porte-Parapluies, Pliants,

Meubles Communs et Ordinaire pour la campagne, pour les domestiques et pour la cuisine,

—A UNE—

REDUCTION DE PRIX.

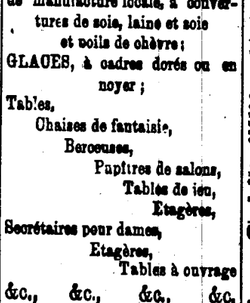

La Maison a été établie en 1840. Sa réputation est sa meilleure recommandation.

SA DEVISE EST

"Bon Marché au Comptant!"

JOSEPH B. HUBBARD,

Au No 122

de la rue des Remparts,

84, 86, 88, 90 et 92

de la rue Perdido.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (salons pourvus des nouvelles lucioles) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit :

FRANCE, Trudelle, mercredi, 6 février.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 20 février.
LAFRANCE, Kemplier, mercredi, mars.

Prix du passage (or) pour Le Havre.
Première cabine (vin compris) $100
Deuxième — — $70
Troisième — — $40

Prix du passage (or) pour Plymouth, Londres et toute autre station d'Angleterre :
Première cabine (vin compris) ..... $90 à $100
Deuxième — — $60
Troisième — — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Retour avec assurance contrôle, emprunt vin, lumière, cabinet, etc., en sus, et service pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULIER,

Rue Carondelet, No 61.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREMEN ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Le magnifique et LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendra ses voyages réguliers ci-dessus, prochain comme ci-dessous :

Bremen le 5 déc. — Du Nouvelle-Orléans le 5 déc.
Hanover 25 déc. — Hanover 25 déc.

Les steamers sont connus, en venant des ports du Nord, sous le nom de Allemagne, Hanover, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Bremen, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans :
Chambre ..... $100 en or, Entrepont ..... $60 en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambre ..... $35 en or, Entrepont ..... $25 en or.

Pour les enfants non-comptés de 1 à 10 ans, la compagnie se réserve le droit de demander le quart des chambres, trente jours de départ demandé les prix du passage.

Les consignataires vendent des billets de passage de Brème, Southampton et le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

Mm. F. STOCKMEYER & Co.,

Agents,

16 janv— Rue du Quai de la rue de l'Union.

BARCELONE via HAVANE.

Le steamer espagnol de 1ère classe "MARIA" Capitaine MOLINS.

Ayant de bons aménagements, partira pour les dits ports SAMEDI, 9 février, à 5 heures A M sur wharf au foot de la place Jackson.

S'adresser pour passage, chez

PUIG CORRAL & CO.,

6fév—4f 87 rue Dauphine

COMPAGNIE DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater de et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à deux heures et trente minutes du matin, pour Westwego, transportant les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nile-Orléans à 4 heures M.

Le bateau qui se rendra au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures du soir.

Le fret reçu en même endroit, à 3 heures et 30 minutes est livré le lendemain matin.

U. B. FAYRE,

Surintendant.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE SUD.

Deux trains express partent de Jonc, arrivent à gare, au pied de la rue de Lesseps, les horaires comme suit :

Départ.	Arrive.
Express le Dimanche exclu. 7.45 A. M.	Express le Dimanche exclu. 5.20 P. M.
Express tous les jours. 5.45 P. M.	Express tous les jours, samedi inclus. 3.20 A. M.
Train à passagers, le Dimanche excepté 7.40 A. M.	Train à passagers, le Dimanche excepté 7.20 P. M.

Les wagons-salons de Pullman vont sans changer à Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore.

Les wagons-dormeurs de Pullman vont jusqu'à New York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent en bureau, mais des stations et compagnie, en face du City Hotel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.

D. S. ROBINSON, Surintendant.

21 nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows :

DEPART.	ARRIVE.
Express, Sunday only, 7 A. M.	Express, Sunday only, 5 P. M.
Express, 5.45 P. M.	Express, 5.20 A. M.
Passenger, Sunday excepted, 7.40 A. M.	Passenger, except Sunday, 7.20 P. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Boston cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. S. ROBINSON, Supt.

J. W. COLEMAN, Ticket Agent, 107 Camp St.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de Chicago St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 12 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit :

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1 ..... 6 P M	Express No 1 ..... 8 A M
Express No 3 ..... 7.40 A M	Express No 4 ..... 10.20 P M

Les Nos 1 et 3 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train allant de Jackson à Milton, et permet aux voyageurs de descendre de St-Louis sans prendre une voiture le train. On peut cependant jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se rabat pas pour Chicago.

Les trains d'embranchement entre la Nile-Orléans et Magnolia (Miss) partiront de la Nile-Orléans à 3 h. PM. le samedi, et à 7 heures le dimanche. Ils arriveront à 10 hrs A M et à 10 h. P. M. le lundi.

Billets et Malles enregistrées jusqu'à ce No 37 rue du Camp, coin Calliope.

A. S. SHELDON, Agent.

F. CHANDLER Agent Gén. pour les Passagers.

16 jv.

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Mail Short Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from Nov. 12th 1877, as follows :

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1..6.45 P M	Express No 1..10.00 AM
Express No 3..7.40 A M	Express No 4..10.20 P M

No 1 and 3 run Daily, 6 days, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS WITHOUT CHANGE TO LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO.

And for ST. LOUIS a change is necessary, as no stable passenger is yet through without leaving the train. No 3 leaves CHARLES TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and Moselle City.

Leave New Orleans 5.45 PM Saturday, and 7.00 A M Sunday.

Arrive at New Orleans at 8.30 A. M. and 10.00 P. M. Monday.

Tickets, for sale and information given at 32 Camp street.

A. S. SHELDON, Agent,

nov 1 1877 Gen'l Passenger Agent.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

L'express partira d'ici à la rue Calliope, à 7 heures du matin, et arrivera à la NOUVELLE-ORLEANS, à 5 heures du soir.

Le train partira de Morgan City, à 7 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5 heures du soir.

Le train de fret, pour les trains de voyageurs, entre Lafourche et Lockport, sera transporté par le train de voyageurs, jusqu'à ce que le train de fret puisse le suivre.

Le train de fret, pour les trains de voyageurs, entre Lockport et Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour le transport des bestiaux, seront conclus, sur demande, à Morgan City, ou à la Nouvelle-Orléans.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Boston cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. S. ROBINSON, Supt.

J. W. COLEMAN, Ticket Agent, 107 Camp St.

ASSURANCES.

ASSOCIATION D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, No 106 RUE DU CANAL.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 14 janvier 1878

CONFORMÉMENT à la Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

Primes sur les risques de feu	$611,497 54	
Primes sur les risques de mer	16,455 64	
Primes sur les risques de rivière	10,871 03	
Total des primes		$638,824 21
En moins		
Primes sur risques expirés	105,159 23	
Primes remboursées	1,380 79	106,539 02
Primes nettes acquises		$532,285 19
A ajouter : Intérêts et revenus net		30,870 55
		$563,155 74

Pertes payées.

Sur les risques de feu	$69,717 39	
Sur les risques de mer	16,455 20	
Sur les risques de rivière	7,070 15	
Pertes en 1877	3,320 00	
Pertes non réglées de l'année 1876 et en sus	14,691 25	$111,253 99
Réassurances	10,450 00	
Rétrocession (Rebate)	24,350 55	
Commissions d'agences	10,233 03	
Dépenses d'agences	4,370 00	
Taxes et licences	7,350 00	
Dépenses de bureau	17,354 45	
Dépenses générales, bureau des assurances, &c	4,515 70	
Profits et pertes	24,700 55	$203,107 23
Bénéfices net		$360,047 54

ACTIFS.